



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 17692

Texte de la question

Au moment où une mission travaille sur la mise à plat des différents dispositifs d'aide à domicile, M. Alain Marleix attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la nécessité d'une égalité des coûts entre les différents modes d'intervention à domicile, pour une réelle liberté de choix des personnes et une plus grande professionnalisation des services à domicile. Il dénonce les effets pervers de la juxtaposition des mesures d'exonérations de charges sociales et de déductions fiscales qui crée artificiellement des distorsions de prix et demande surtout la neutralité du coût entre les modes d'intervention. Il souhaite par ailleurs savoir si elle a la volonté de tendre vers ces dispositions ou bien quelles mesures elle entend prendre en faveur d'une meilleure équité de l'aide à domicile.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marleix](#)

Circonscription : Cantal (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17692

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 1998, page 4094